



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de tir à l'arc, Monsieur Robert BLOT, remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Christian VERROLLES Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc, Mr. Dany MINEL Conseiller Général, Mr. CLAEYS Adjoint aux Sports de la Ville de Neufchâtel.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 14h15, le quorum étant atteint avec 27 clubs sur 38. Le Président présente les excuses pour leurs absences de Mr. Philippe BOUCLET Président de la FFTA, de Mr. Alain LE VERN Président de la Région Haute-Normandie, de Mr. Didier MARIE Président du Département de Seine-Maritime, de Mr. Sébastien JUMEL Maire de Dieppe et Vice-président du Département, de Mr. LEJEUNE Député - Maire de Forges-les-Eaux, de Mr. Marcel CLET Président du CDO5 76, de Mme. Chantal NALLET Conseillère d'Animation Sportive DDCS 76, de Mr. Jean-Charles DEMARES secrétaire adjoint du CD, de Joël BENOIT membre du CD.

Clubs présents : 27

Club excusé : Amicale Laïque de Tourville la rivière

Clubs absents : Amicale Laïque de Maromme, AS Total Petrochemicals, DA St Adresse, Les Archers grand quevillais, Les Archers Beuzevillais, L'Arc St Romanais, Les Archers du grand Colmoulins, 1ère Cie des Templiers, T-A Aliermontais, CLC Turretot

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

En préambule, je voudrais vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous espérez. Je tiens également à remercier personnellement les membres du comité directeur qui m'ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au déroulement de cette deuxième année de mandature.

Je renouvelle mes remerciements à notre webmaster Sébastien ROGER pour la tenue du site Internet du CD76 - arc76.net - tout au long de la saison avec méthode et efficacité, pour mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la vie des clubs et de leurs archers.

Je veux aussi remercier Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer la vérification de nos comptes avec célérité.

Nous avons enregistré pour la saison 2009/2010 une légère diminution du nombre de licenciés de - 2% environ, soit 1597 licenciés représentant 29 archers de moins. Nous espérons que ce nombre restera perfectible pour la saison à venir, le chiffre de 1465 licenciés enregistrés à la Fédération Française de tir à l'arc au 1^{er} février 2011 est encourageant.

Quelques changements sont intervenus à la présidence des clubs : Aurélie MARTIN à MONT SAINT AIGNAN & Rémi DAGICOUR à AUMÂLE et plus récemment Denis FOLOPPE à YVETOT. Nous sommes toujours 38 clubs dans notre département.

Aux nouveaux venus, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux archers.

RAPPORT MORAL SAISON 2009/2010

Nous venons de renouveler la convention annuelle d'objectifs avec le Département de la Seine-Maritime lors d'un rendez-vous début décembre 2010 avec Madame Christel BERTRAND de la Direction des Sports. Les fiches projets proposées par Chantal MAMICH et Frédéric VAUTIER avec ma collaboration ont reçu l'aval de celle-ci.

Nous espérons pouvoir disposer d'un montant de financement proche de celui de l'année précédente avec un mandatement plus éloigné dans l'année.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Nous soutiendrons comme d'habitude les demandes d'acquisition de matériel au Département déposées par les clubs, ainsi que celles du CNDS. Je tiens à rappeler le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les archers jeunes et adultes.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale de la ligue de Normandie de tir à l'arc. Les clubs se doivent de présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés.

Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Pour les concours jeunes, nous avons bénéficié de l'aide demandée au Département. Je donnerai la parole à Philippe DANEL pour vous donner le résumé des compétitions de la saison.

Championnat de France 3D par équipes départementales : l'équipe s'est rendue au haras de Messelan à Frouville (92)

Avec une équipe renouvelée et un nouveau coach, elle s'est classée 6^{ème} sur 35 équipes engagées. Cela est de bonne augure pour cette année 2011 où le déplacement se fera en Gironde (Ligue d'Aquitaine) en attente de la précision du lieu exact.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le résumé va vous être présenté par Patrice CHARLET responsable de la commission sportive.

Championnat de Normandie tir en salle par équipe départementale : cette année 2010, nous avons inauguré un nouveau règlement pour cette compétition. Elle s'est déroulée à EPOUVILLE avec un accueil et une organisation parfaite du club. Nos équipes ont bien représenté le Département. Félicitations à tous les archers sélectionnés avec les résultats suivants :

Classement équipe arc à poulies : 3ème

Classement équipe élite : 1ère

Classement équipe jeunes : 2ème

Classement équipe espoir : 2ème

CLASSEMENT Général (Duels) : 1ère

Le challenge du Comité Départemental par équipe de clubs a eu lieu pour la première fois dans sa nouvelle version à Préaux et l'équipe vainqueur est le club d'OFFRANVILLE. 2^{ème} MONT-SAINT-AIGNAN et 3^{ème} VIEUX-ROUEN-sur-BRESLE. Remise en jeu des trophées cette année. Félicitations au club organisateur pour la qualité de sa prestation et de son parcours. Cette année, la finale aura lieu sur un tir Fédéral et nous espérons une participation encore plus importante que la 1^{ère} édition.

Je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations telles que la Fête du sport, les opérations « Printemps, sports, nature » en partenariat avec le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2008/2009 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.

Pour terminer, je voudrais dire le plaisir que j'ai de présider ce Comité avec mes collègues si disponibles et de pouvoir côtoyer les clubs et leurs archers autant que je le peux. Je continuerais à rendre visite aux clubs dans la mesure de mes disponibilités, pour une meilleure connaissance de tous les archers, responsables et bénévoles des clubs, concourant au développement du tir à l'arc en Seine-Maritime.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

A 15h00 le Président demande une interruption de l'A-G afin de combler le poste vacant au Comité Directeur suite à la démission de M. Christian VERROLLES.

Pour tenir le bureau de vote le Président sollicite deux scrutateurs. Se sont portés volontaires :

M. Charles PETIT et M. Gilbert NICOLAS

M. Pascal LEGUELLEC étant le seul candidat déclaré, les représentants des clubs sont invités à procéder à son élection.

Sur 120 bulletins de vote 115 sont trouvés dans l'urne. M. Pascal LEGUELLEC est élu au Comité Directeur avec :

✕ POUR : 105

✕ CONTRE : 4

✕ ABSTENTION : 6

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission arbitre
Bruno JOLY

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

L'importance du corps arbitral s'est amplifiée sur l'année écoulée. La Fédération Française de Tir à l'Arc imposant un arbitre fédéral à tout club organisateur de compétition. L'arbitre est devenu un élément indispensable pour tous les organisateurs.

Mesdames et Messieurs les Présidents, pensez à réclamer votre arbitre, il sait rendre services.

Pour cela, la formation des futurs arbitres s'est poursuivie.

Cette saison quatre candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral option (un seul candidat s'est présenté à l'examen et a échoué), neuf stagiaires ont commencé la formation d'assistant (sept ont été présenté à l'examen, six reçus; deux abandons en cours de formation). La prochaine saison voit onze candidats aux options, ce qui a nécessité de renforcer l'équipe de formation.

RAPPEL : La formation arbitre n'est pas une simple formalité, elle demande un engagement et beaucoup de travail, une évaluation se fait tout au long de l'année. Les absences répétées aux formations ne me permettent pas d'établir cette évaluation, par conséquent, ne permettent pas la présentation du candidat à l'examen.

Les effectifs du département sont actuellement de trente et un arbitres fédéraux, plus douze arbitres assistants et quatre jeunes arbitres. Deux arbitres sont suspendus de leur fonction en attente de recyclage.

Il reste quelques clubs sans arbitre fédéral qui ne peuvent organiser de compétitions officielles. Plusieurs clubs ont un seul arbitre et doivent penser au remplacement des anciens, sachant qu'il faut au minimum deux ans pour obtenir une option.

Mesdames et Messieurs les Présidents, cherchez votre arbitre, il vous rendra service.

L'année 2011 promet d'autres évolutions dans l'organisation et le fonctionnement du corps arbitral, sans compter les modifications de règlement.

A ce sujet, la Commission Arbitre du Département a procédé à une réédition complète du manuel de l'arbitre, en cours de distribution actuellement.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

**Commission formation
Agnès LARGILLET**

La commission formation a proposé trois stages sportifs pour la saison sportive 2009/2010 :

- **Le dimanche 15 novembre 2009 de 9 à 17h-** stage spécifique « réglage du matériel, techniques de tir » à PAVILLY : 11 stagiaires.
- **Le dimanche 29 novembre 2009 de 9 à 17h-** stage spécifique « développement de la performance pour le tir en salle » à PAVILLY : 10 stagiaires.
- **Le dimanche 24 avril 2010 de 9 à 17h-** stage spécifique « développement de la performance FITA et tir campagne » à l'UCPA de Jumièges : 8 stagiaires.

Les stages étaient assurés par un cadre de l'ETR de la ligue de Normandie : Loïc BRIERE.

PRE FILIERE JEUNE saison 2009/2010

* L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral et tir Beursault).

* Elle sert également à créer du lien entre les jeunes archers

La pré filière est ouverte aux jeunes archers tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Un courrier d'information de la détection a été envoyé à tous les présidents et était en ligne sur le site du CD76. Une détection a eu lieu le mercredi 7 octobre 2009. 18 jeunes retenus représentant 8 clubs et 4 désistements (2 de Roy Guillaume et 2 de Mont Saint Aignan) en cours d'année.

Les 18 jeunes archers ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : 7 séances d'entraînement pour la saison salle : ➤ Le mercredi 21 octobre 2009 ➤ Le mercredi 18 novembre 2009 ➤ Le mercredi 2 décembre 2009 ➤ Le mercredi 16 décembre 2009 ➤ Le mercredi 13 janvier 2010 ➤ Le mercredi 3 février 2010 ➤ Le mercredi 17 mars 2010 et 3 séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure ➤ Le mercredi 28 avril 2010 ➤ Le mercredi 19 mai 2010 ➤ Le mercredi 9 juin 2010

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours...

Merci aux clubs d'Offranville et de Pavilly pour la mise à disposition des équipements.

Nous avons constaté une évolution du nombre de jeunes archers qui participent aux concours départementaux, régionaux et même nationaux.

Le suivi de la pré filière jeune est assuré par Thierry MARY & Loïc BRIERE, cadre de l'ETR de la ligue de Normandie.

Pour les formations et la pré filière, le comité départemental a passé une convention avec la ligue de tir à l'arc de Normandie, ainsi le CD76 paie une prestation et n'est pas l'employeur du cadre.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission jeune
Philippe DANEL

L'année 2009 - 2010 avec ses 3 rassemblements jeunes toujours parrainés par le département de Seine Maritime et organisés avec brio par la CHTA, Saint Valéry et Offranville a vu s'affronter amicalement quelques 255 jeunes. Cela représente 92 jeunes en moins par rapport à 2008 - 2009, mais cela n'est pas dramatique car cette année là il y avait eu 5 rassemblements.

La saison 2009 - 2010 a vu des problèmes apparaître tel que des jeunes qui n'ont pas été inscrits dans le bon niveau ou pas de niveau du tout (oubli ou volontaire) ou tout simplement des jeunes qui déjà la saison précédente ne pouvaient plus prétendre aux concours jeunes mais inscrits quand même, je vous rappelle que les rassemblements jeunes ne sont que le tremplin vers les concours officiels. Pour palier à ces problèmes, un fichier niveau jeunes a été créé pour la saison 2010 et 2011, celui-ci parviendra au club au moins 15 jours avant le concours, de plus un cahier des charges concernant les rassemblements jeunes a été établi et celui-ci devra obligatoirement être respecté, le fichier niveau jeunes devra être également respecté sauf si bien sûr le jeune archer a eu une distinction supérieure à celle établie sur le fichier, en ce cas le jeune sera inscrit par rapport à la distinction supérieur qu'il a obtenu.

Ce cahier des charges ainsi que le fichier niveau jeunes permettront d'avoir une plus grande transparence en matière d'inscription et une plus grande équité par rapport aux jeunes, ainsi tout le monde sera logé à la même enseigne archers et clubs. Donc espérons que cette année tout rentrera dans l'ordre.

Mesdames et messieurs je vous remercie de votre attention.

Commission parcours
Pierre DUPRE

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

SAISON 2011:

7 Compétitions de disciplines parcours sont prévues : 2 en "3D" 3 "Nature" et 2 "Campagne"

SAISON 2010 : Participation aux championnats de France

(Je m'excuse s'il y a des oublis, mais se sont les résultats de la FFTA car je n'ai reçu aucuns documents des présidents de club)

TIR EN CAMPAGNE

2 participants dont

GIBOIRE Olivier en SH arc BB de l'ARC ROUEN CLUB 2ème

TIR 3D

18 participants dont d'excellents résultats pour la famille DUSEHU du CLUB DE PREAUX

DUSEHU YANN en BH	arc poulies nu de Préaux	1er
DUSEHU PIERRE en MH	arc poulies nu «	1 ^{er}
RAOUT Carole en VF	arc BB de Pavilly	3ème
DUSEHU LOÏC en CH	arc poulies nu de Préaux	3ème

Toutes nos félicitations à ces jeunes

TIR NATURE

25 participants Egalement de bons résultats pour la famille DUSEHU



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

YANN DUSEHU en BH arc à poulies nu de Préaux 1er
RAOULT CAROLE en VF arc BB de Pavilly 1ère
DUSEHU LOÏC en CH arc à poulies nu de Préaux 2ème
BENOIT CELINE en SF arc poulies nu de PREAUX 2ème
HECKER CATHERINE en VF arc poulies nu de ROUEN ROY GUILLAUME 2ème

Au Championnat de France 3D par équipes Départementales, une seule équipe masculine était représentée et se classe à la 6ème place sur 37 équipes participantes

A noter également qu'à l'OPEN DE FRANCE 2010

3 Equipes NORMANDES de 5 archers participaient à cette épreuve dont 11 archers SEINOMARINS

L'équipe 1 masculine terminait à la 4ème place

Nos félicitations à tous les archers, ayant participé à ces championnats de FRANCE

En ce qui concerne la saison 2011 une équipe féminine représentera également la SEINE MARITIME au CHAMPIONNAT DE FRANCE 3D par équipes

Nous vous rappelons que 10 cibles 3D sont à la disposition des clubs Seinomarins (Voir la convention de prêt sur le site du CD)

Bonne saison sportive à tous

Commission sportive
Patrice CHARLET

Championnat De ligue :

Le championnat de Notre Dame de Gravenchon s'est déroulé le 19&20 février 2011 avec une salle comme on aimerait bien en voir un peu partout. Je remercie le club ainsi que la municipalité de Notre Dame de Gravenchon qui nous ont offert tous leurs services.

Challenge du Comité Départemental :

Prochain Challenge à PAVILLY le 26 juin 2011

Tous les clubs sont les bienvenus et ils ont le choix de participer ou non à ce nouveau Challenge.

Championnat Inter Départemental par équipe de club : Epouville en 2010

Ce Championnat se déroulera à Gisors le 13-mars-2011.

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département. Des nombreux records pour cette année et qui m'inquiètent un peu !.

L'organisation des tirs avec Bruno Joly du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.

- La sélection des archers pour le championnat Départemental.
- Le classement des compétitions (et les qualifications) pour le Challenge du Département.
- La recherche des médaillés aux Championnat de France pour le Département. (limité à certaines catégories)
- Des extractions pour les instances sportives du Département.
- Des corrections via la Fédération pour des scores effectués dans une mauvaise catégorie d'arme. N'oubliez pas de modifier la fiche signalétique de l'archer sur l'extranet pour le type d'arme favori. Si possible d'indiquer la taille vestimentaire de l'archer.

La mise à jour de la brochure du CD 76

- Voilà ce n'est pas tout, mais je ne peux pas énumérer toutes les petites actions.

Rappel :

Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Challenge.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- L'envoi des résultats à la FFTA est à effectuer par le club ayant organisé la compétition, dans les 3 jours, sous peine de se voir refuser la prochaine compétition.

La récupération des scores s'effectue sur le site FFTA.

Pour la sélection au Championnat Départemental, je récupère la totalité des résultats sur l'intra net de la FEDE. Le traitement des résultats avec result'arc ne pose pas de problème particulier à condition que les ressources soient propres.

Une mise à jour des licenciés (fichier ressources) est faite régulièrement (1 par jour) par le responsable qui traite les scores, pensez à mettre à jour avant chaque compétition.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec ou d'autres problèmes peuvent toujours m'appeler.

- Résultats :

Les résultats de chaque compétition, sont disponibles sur le site FFTA.

Ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre). Ne demander le certificat médical que si la mention NON est sur la licence (gain de temps au greffe).

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

Site Internet <http://arc76.net/>

RAPPORT FINANCIER

Chantal MAMICH

Chantal MAMICH présente les comptes de la saison 2009/2010 suivant les documents remis à chaque représentant au début de l'assemblée générale.

Total des recettes : 33 871,27 €

Total des dépenses : 30 697,08 €

Soit un compte de résultat positif de : 3 174,19 €

Elle nous informe des soldes bancaires au 31/12/2010.

Société Générale : 6 221,00 €

Caisse d'épargne : 1 076,12 €

Livret A : 12 388,54 €

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Stéphane PETTE

Le Président invite Stéphane PETTE à prendre la parole pour nous lire son rapport. Il nous informe que les comptes sont fiables et respectent les normes comptables des associations. Son attention s'est portée particulièrement sur les factures de nettoyage des tenues du CD et aucune anomalie n'a été constatée. Il invite donc les représentants des clubs à valider les comptes présentés.

QUITUS AU TRESORIER

Suite au rapport de Stéphane PETTE, les représentants des clubs adoptent à l'unanimité les comptes du CD et quitus est donné à la trésorière qui les remercie.

BUDGET PREVISIONNEL

Chantal MAMICH présente le budget prévisionnel pour l'année 2011. Celui-ci est adopté à l'unanimité.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COTISATION ET MONTANTS DES LICENCES

Le Président propose à l'assemblée des représentants aucune augmentation des cotisations et des montants des licences pour la saison 2011/2012, proposition adoptée à l'unanimité.

RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2010

Le Président adresse ses félicitations aux archers médaillés dans les différents championnats de France

Médaille d'Or :

Océane CABY, Carole RAOUT, Michèle ELARD, Joëlle GOURET, Yann DESEHU (2), Pierre DESEHU, Didier BERTHIAU (2)

Médaille d'Argent :

Océane CABY (2), Lauréna VILLARD, Thérèse ANGOT, Catherine HECKER, Céline LESECQ-BENOIT, Anthony NOUVEL, Olivier GIBOIRE, Loïc DESEHU

Médaille de Bronze :

Lauréna VILLARD, Carole RAOUT, Charles PETIT, Loïc DESEHU

REPRESENTATION A L'AG DE LA FFTA

Le secrétaire générale propose de mandater le Président du CD à l'AG de la FFTA, proposition adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- **ARBITRE :**
B.JOLY précise qu'une modification des règlements interviendra le 01/04/2011. Obligation de deux ans de licence et pratique en compétition pour les futurs candidats arbitres, obligation pour les arbitres en activité d'arbitrer au moins une compétition par an.
Mme. Eliane MARGAS demande à Bruno s'il est prévu de faire les entraînements avant compétition sur blason. Bruno précise que c'est au choix de l'organisateur, mais il souhaite que les clubs retiennent cette option.
- **LABELISATION :**
C.MAMICH nous informe que 21 clubs sur 38 sont labélisés
OR : 1
ARGENT : 2
BRONZE : 18

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76

Le Président demande à l'Assemblée si un club est candidat pour l'organisation de la prochaine A.G du CD 76. Deux clubs sont candidats la CHTA et PAVILLY. Le club désigné est PAVILLY le samedi 11 février 2012.

Le Président déclare close l'Assemblée Générale ordinaire à 17h35

Le Président

Le Secrétaire Général